



Université de Bourgogne
ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE
UFR Lettres et Philosophie

PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RÉSULTATS DU SCRUTIN

COLLEGE B
DES AUTRES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS, ENSEIGNANTS ET PERSONNELS ASSIMILES

SCRUTIN DU 17 mars 2015

(Scrutin de liste à 1 tour à la représentation proportionnelle - règle du plus fort reste sans panachage)

Vu les procès verbaux des opérations de vote et de dépouillement transmis par le bureau de vote du Collège
le 18 mars 2015

Date de proclamation des résultats : Jeudi 19 mars 2015

A - détermination du nombre de sièges à attribuer à chaque liste :

Nombre de sièges de titulaires à pourvoir	6
Inscrits	29
Votants	10

Taux de participation (Votants/Inscrits)	34,48%
--	--------

Suffrages à déduire	0
---------------------	---

Total des suffrages exprimés	10
------------------------------	----

Quotient électoral	1,666667
(suffrages exprimés / nombre de sièges de titulaires à pourvoir)	

Intitulés des listes	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de sièges attribués par application du QE	Reste	Nombre de sièges attribués au titre du plus fort reste	Nombre total de sièges attribués par liste
"LISTE D'UNION DES ENSEIGNANTS DE L'UFR LETTRES ET PHILOSOPHIE"	10	6	0	0	6
Total	10	6	0	0	6

B - Attribution des sièges et proclamation des élus :

"LISTE D'UNION DES ENSEIGNANTS DE L'UFR LETTRES ET PHILOSOPHIE élus : Marion LAFOUGE Pierre ANCET Claire DESPIERRES Mustapha KRAZEM Marie-Ange FOUGERE Gilles BOUSQUET
--

Fait à Dijon, le 19 mars 2015

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Les membres du Comité
Electoral Consultatif,

S. Bousquet

L. Desnoard

R. Bailland

M. Gerrer